

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

SYSTÈMES ÉLECTRONIQUES

EPREUVE E4

Étude d'un Système Technique

Unité E4.1 - ÉLECTRONIQUE

SESSION 2012

Durée : 4heures
Coefficient : 4

Matériel autorisé :

- Toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (Circulaire n°99-1 86, 16/11/1999).

Tout autre matériel est interdit.

Documents à rendre avec la copie :

- Documents réponse BR1 à BR4

Le sujet se compose de :

A- Analyse fonctionnelle du système :	A1 à A10
B- Sujet:	
Questionnaire :	B1 à B5
Documents réponse :	BR1 à BR4
Documentation	BAN1 à BAN15

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

BTS SYSTÈMES ELECTRONIQUES – Étude d'un Système technique		Session 2012
U4.1 - Électronique	Code : 12SEE4EL1	Page : 1/1